



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Le jeudi 4 avril 2024 à 20h sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle annexe de la mairie.

- **Présents (10)** : Mesdames EDELIN, LAUDET-MARTINET, C MARCHAND, E MARCHAND, MAYET, SANVOISIN Messieurs DENIS, DESVAUX, GUEULLET, SILVANO

- **Excusés (3)** : Mesdames DELRIEU (pouvoir M DESVAUX), DERVIN (pouvoir Mme EDELIN) Monsieur CURTON (pouvoir M SILVANO)

- **Quorum de 7 atteint**

Secrétaire de séance : Mme LAUDET-MARTINET

Le PV précédent est adopté à l'unanimité. Anabel LAUDET-MARTINET est désignée comme secrétaire de séance.

Sylvie EDELIN informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Didier REMMEAU pour raisons personnelles en date du 28 mars. Elle remercie ce dernier notamment pour la gestion du travail des services techniques.

1) Décisions

- Pour l'atelier municipal achat d'un souffleur (285 € TTC avec Bourbon Motoculture), d'une débroussailleuse (490 € TTC avec Bourbon Motoculture), d'une plaque vibrante (1 668 € TTC avec LOXAM) ;
- Lancement d'un questionnaire pour l'étude centre-bourg sur le site internet, l'application smartphone Com Ma ville, à l'école, dans les commerces et panneaux d'affichage.

2) Budget 2024 de la commune

Les dépenses de fonctionnement sont prévues à 1 615 495 € avec un virement de 175 000 € à la section des investissements, et les recettes à 1 615 495 €. Les dépenses d'investissement sont prévues à 562 849 € (avec 133 500 € de restes à réaliser) et les recettes à 562 849 € (avec 119 400 € de restes à réaliser).

Le Conseil Municipal n'augmente pas les impôts :

- la taxe foncière bâti reste à 38.32 % (contre 42.79 % en moyenne dans l'allier)
- la taxe foncière non-bâti reste à 30.13% (contre 36.42 % en moyenne dans l'allier)
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste à 23.35 % (contre 25.80 % en moyenne dans l'Allier)

Néanmoins suite à l'inflation de 2023 constatée, les bases des impôts ont été automatiquement revalorisées par l'Etat à hauteur de 3.9 %.

Le produit des taxes est estimé à 428 401 €.

Votants : 13

Abstention : 0

Pour : 13

Contre : 0

Depuis la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, la commune de Saint-Menoux récupère la part de la taxe foncière bâti qui approvisionnait le budget départemental ainsi qu'une surcompensation liée à un manque à récupérer d'un montant de 99 847 €.

Au niveau des Dotations, la Dotation Forfaitaire est en très légère baisse avec un montant de 115 513 € contre 115 587 € 2023 très en deçà du niveau de l'inflation. Les Dotations complémentaires de solidarité rurale et de péréquation sont en hausses à hauteur de 281 571 € contre 275 673 € en 2023 (+ 2.14 %)

Au niveau des subventions, la municipalité maintient les subventions versées au budget c' l'année précédente (voir annexe). Dans les nouveautés, la municipalité décide de maintenir pour 2024 une subvention de 100 € en faveur de Jazz dans le Bocage, l'amicale des Sapeurs-pompiers de Souvigny voit sa subvention passer à 200 €, l'amicale des Sapeurs-pompiers de Bourbon l'Archambault obtient une subvention de 100 €, le don du sang de Souvigny et de Bourbon l'Archambault obtiennent respectivement 100 €. Pour rappel la commune subventionne à hauteur de 75 % le salaire du cantinier qui dépend de l'association des parents de la cantine scolaire et une somme de 1 500 € est aussi versée à cette même association pour favoriser l'alimentation Bio et locale.

Votants : 13

Abstention : 0

Pour : 13

Contre : 0

Les participations aux différents syndicats sont validées pour un montant global de 144 702.03 € (voir annexe).

Votants : 13

Abstention : 0

Pour : 13

Contre : 0

Au niveau de l'investissement :

- En reste à réaliser de l'année 2023 :

- L'achèvement de la place Iris RAQUIN (Parking du Centre d'Animation Culturelle) avec notamment l'aménagement paysager et la pose du mobilier urbain pour un coût de 23 000 € TTC. Les recettes liées aux subventions sont estimées à approximativement à 72 200 €.
- L'étude de Reconquête du Centre-Bourg pour un montant de 44 000 € TTC en dépenses et 28 800 € en recettes.
- L'achèvement du PLU pour environ 13 500 € TTC en dépenses.
- La réalisation du parking du cimetière pour environ 16 000 € TTC en dépenses et 5 000 € en recettes.

- Budgétisé pour 2024 :

- Au niveau de la voirie, un montant de 110 190 € HT est validé avec le syndicat de voirie d'Ygrande concernant la route communale qui va de la RD 953 (zone du Champ de la Croix) à la RD134 (qui rejoint Autry-Issards à Bourbon).
- La Rénovation thermique de la salle des fêtes pour un montant estimé à 160 000 € TTC en dépenses et 103 120 € en recettes. En complément du passage d'un chauffage électrique à une pompe à chaleur, la toiture verra sur sa face sud en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France la pose de panneaux photovoltaïques qui permettront une autoconsommation de 15% sur les bâtiments communaux du secteur.
- Dans la continuité d'une stratégie globale, des études thermiques sur les bâtiments de l'école et de la mairie, ainsi qu'une étude photovoltaïque sont budgétisées pour approximativement 20 000 € TTC en dépenses.
- Le coût de l'énergie en fonctionnement est passé de 35 000 € à 105 000 € en 2023, les objectifs de ces travaux et études sont de baisser la consommation d'énergie de ces bâtiments dans une logique environnementale mais aussi de maintenir les marges budgétaires pour les années suivantes.
- Au niveau du matériel, une enveloppe de 20 000 € TTC est prévue
- Au niveau du stade de football, afin de favoriser l'entretien, la zone des 6 m va être recouvert d'un synthétique pour un coût approximatif de 15 000 € TTC. Toujours sur l'entretien un robot tondeuse pourrait être loué afin d'améliorer la tenue de la pelouse.

- Le budget prévoit aussi des moyens budgétaires à hauteur de 105 000 € sur des opérations immobilières et/ou foncières.

Vote du Budget

Votants : 13

Abstention : 0

Pour : 13

Contre : 0

3) Budget 2024 de la Maison de Santé

Les élus votent à l'unanimité le budget de la Maison de Santé pour l'année 2024. Les recettes et les dépenses de fonctionnement sont prévues à 28 132 € tandis que les dépenses et les recettes d'investissement sont prévues à 36 419 € correspondant principalement aux restes à réaliser des fouilles archéologiques (analyse des résultats).

Votants : 13

Abstention : 0

Pour : 13

Contre : 0

4) Budget 2024 du contrôle Technique

Les élus votent à l'unanimité le budget du contrôle technique pour l'année 2024. Les recettes et les dépenses de fonctionnement sont prévues à 41 255 € tandis que les dépenses et les recettes d'investissement sont prévues à 26 557 €. Ce budget ne comporte plus de remboursement d'emprunt.

Votants : 13

Abstention : 0

Pour : 13

Contre : 0

Divers

. Une enquête du SICTOM est en cours concernant la collecte des déchets. La commission Vivre Ensemble va étudier des solutions concernant le compostage pour les personnes n. disposant pas d'espace pour du compostage individuel.

. Un point de situation est fait sur les commerces et les services de la commune avec les risques de fragilité liés au contexte économique général que connaît notre pays.

. Cérémonie du 8 mai à 11h00.

. Sylvie EDELIN donne lecture du courrier de démission de Didier REMMEAU au Conseil Municipal.

Fin de séance 22h30

La Présidente,
Sylvie EDELIN



La Secrétaire,
Anabel LAUDET-MARTINET



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 003-210302477-20240404-DELIB04202401-DE

N° 04/2024/001

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 4 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire.

- **Nombre de membres** : Afférents au Conseil Municipal 15 En exercice 13 Qui ont pris part à la délibération 13 (10 + 3 pouvoirs)

- **Présents** : Mesdames, EDELIN, LAUDET-MARTINET, C MARCHAND, E MARCHAND, MAYET, SANVOISIN Messieurs DENIS, DESVAUX, GUEULLET, SILVANO.

- **Excusés** : Mesdames DELRIEU (pouvoir M DESVAUX), DERVIN (pouvoir Mme EDELIN), monsieur CURTON (Pouvoir M SILVANO)

- **Secrétaire de séance** : Madame LAUDET-MARTINET.

- **Date de la convocation** : 28/03/2024

Objet de la délibération : Vote du taux des 3 taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** le taux de taxe à savoir

- Taxe foncière bâti 38.32 %
- Taxe foncière non bâti 30.13 %
- Taxe d'habitation 23.35 %

Pour copie conforme
La Maire



Envoyé en préfecture le 11/04/2024
 Reçu en préfecture le 11/04/2024
 COMMUNE DE SAINT-MENOUX
 Publié le
 N°
 ID : 003-210302477-20240404-DELIB04202402-DE

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi 4 avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire de Saint-Menoux

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	10	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mesdames EDELIN, LAUDET-MARTINET, MAYET, C. MARCHAND, E MARCHAND, SANVOISIN Messieurs DENIS, DESVAUX, GUEULLET, SILVANO

Procuration(s) :

Mesdames DELRIEU (M DESVAUX), DERVIN (Mme EDELIN), Monsieur CURTON (M SILVANO)

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
28 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames DELRIEU, DERVIN Monsieur CURTON

Date d'affichage
_ / _ / _

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Madame LAUDET-MARTINET

_ / _ / _

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

_ / _ / _

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 429 349,00

Recettes : 443 449,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 615 495,00

Recettes : 1 615 495,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	562 849,00	(dont 133 500,00 de RAR)
Recettes :	562 849,00	(dont 119 400,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	1 615 495,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 615 495,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé La Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Menoux



Sylvie EDELIN

le(s) secrétaire(s) de séance

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 003-210302477-20240404-DELIB04202403-DE
S'LO

Séance du 04 avril 2024

L'an deux-mil vingt-quatre, le jeudi 4 avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire de Saint-Menoux

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	10	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mesdames EDELIN, LAUDET-MARTINET, C MARCHAND, E MARCHAND, MAYET, SANVOISIN, Messieurs DENIS, DESVAUX, GUEULLET, SILVANO

Procuration(s) :

Mme DELRIEU (M DESVAUX), Mme DERVIN (Mme EDELIN), M CURTON (M SILVANO)

Etai(en)t absent(s) :

T

Date de la convocation
28 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames DELRIEU, DERVIN Monsieur CURTON

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Madame LAUDET-MARTINET

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

__/__/__

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 23 340,00

Recettes : 24 025,00

Fonctionnement

Dépenses : 28 132,00

Recettes : 28 132,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	36 419,00	(dont 13 079,00 de RAR)
Recettes :	36 419,00	(dont 12 394,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	28 132,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	28 132,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé La Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Menoux

La Maire Sylvie EDELIN

le(s) secrétaire(s) de séance

Sylvie Edelin



Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 003-210302477-20240404-DELIB04202404-DE

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi 4 avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	10	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mesdames EDELIN, LAUDET-MARTINET, C MARCHAND, E MARCHAND, MAYET SANVOISIN, Messieurs DENIS, DESVAUX, GUEULLET, SILVANO

Procuration(s) :

Mme DELRIEU (M DESVAUX), Mme DERVIN (Mme EDELIN), M CURTON (M SILVANO)

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames DELRIEU, DERVIN, Monsieur CURTON

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Madame LAUDET-MARTINET

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

__/__/__

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 26 557,00

Recettes : 26 557,00

Fonctionnement

Dépenses : 41 255,00

Recettes : 41 255,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	26 557,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	26 557,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	41 255,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	41 255,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé la Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Menoux

la Maire Sylvie EDELIN

le(s) secrétaire(s)

Sylvie Edelin





AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en salle annexe de la mairie :

Le jeudi 4 avril 2024 à 20H00

ORDRE DU JOUR

- Décisions
- Vote budget de la commune
- Vote taux d'imposition
- Vote des subventions et contributions obligatoires
- Vote budget annexe du contrôle technique
- Vote budget annexe de la maison de santé
- Informations et questions diverses

Sylvie EDELIN

Maire de Saint-Menoux

